

Présentation du SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU47

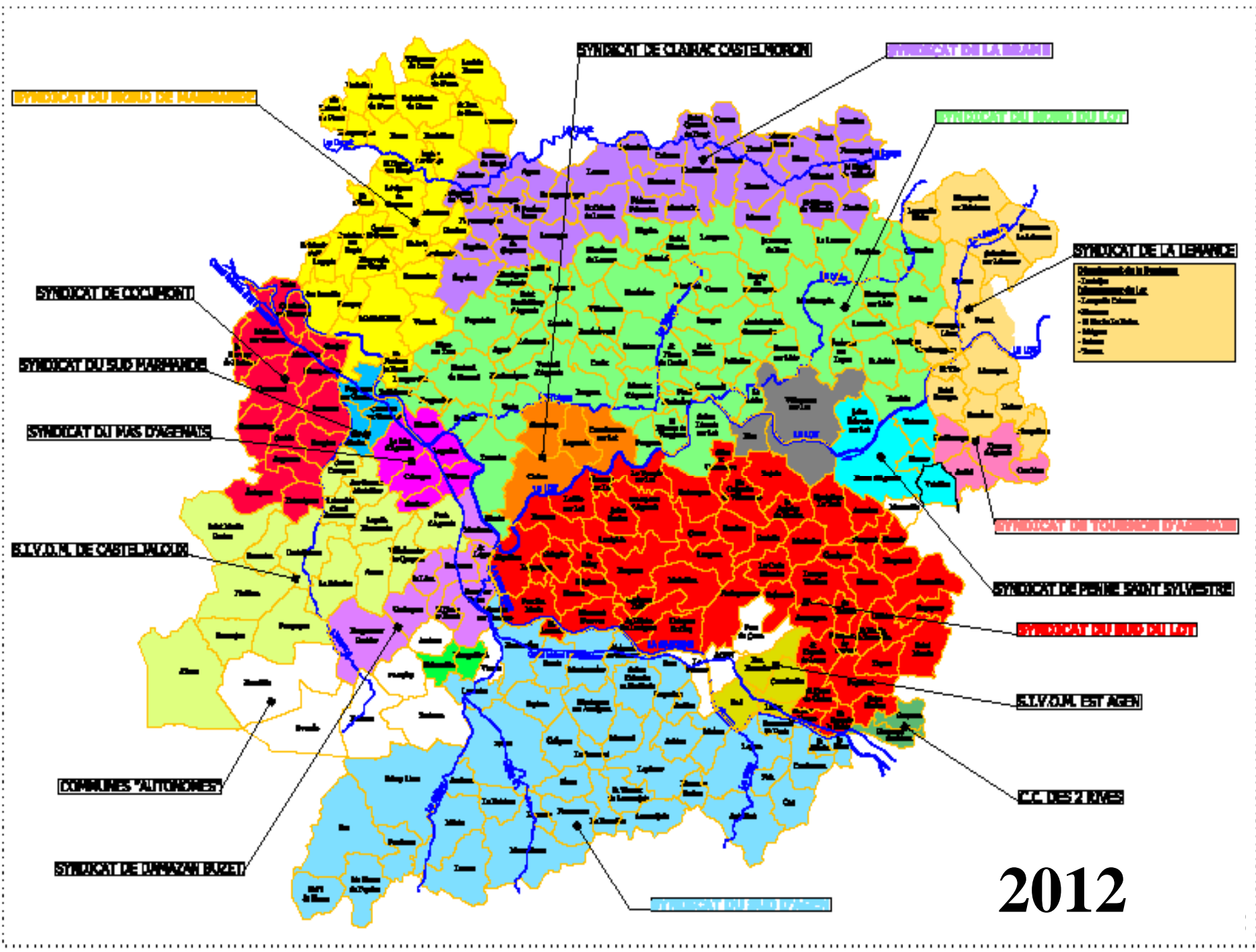


A l'origine : la Fédération

Depuis mars 1981

- ✓ Syndicat Mixte : 15 Syndicats **dont 6 gérés par la Fédération**, 7 communes
- ✓ Mise à disposition des services
- ✓ Gestion des ressources
- ✓ Interconnexions, opérations mutualisées
- ✓ Assainissement des bourgs ruraux
- ✓ Contrôle des DSP
- ✓ Harmonisation des prix





2012

Les Atouts

Mutualisation

- ✓ Mise en commun de spécialistes
- ✓ Interlocuteur (Etat, Conseil général 47, Agence de l'Eau Adour Garonne)
- ✓ Décisions consensuelles
- ✓ Contrôle des Délégations de Service Public
- ✓ Harmonisation des prix



Les Limites

Administratives et financières

- ✓ Superposition des structures
- ✓ Redondance des procédures
- ✓ Compétences propres limitées
- ✓ Vulnérabilité des petites collectivités
- ✓ Exclusion des communes urbaines



Une évolution nécessaire

Evolution du contexte

- ✓ Réformes des collectivités territoriales
- ✓ Nouveaux transferts de compétences
- ✓ Equilibres financiers (consommations, redevances, solvabilité des ménages)
- ✓ Fragilité de la ressource en eau
- ✓ Bon état écologique des eaux



Les risques du statu quo

- ✓ Morcellement des grands Syndicats
- ✓ Inadéquation Unités de Distribution / intercommunalités
- ✓ Fracture Urbain / Rural
- ✓ Compétitions, inégalités territoriales
- ✓ Hétérogénéité du prix



La mutation en Syndicat Départemental EAU 47

Sous conditions

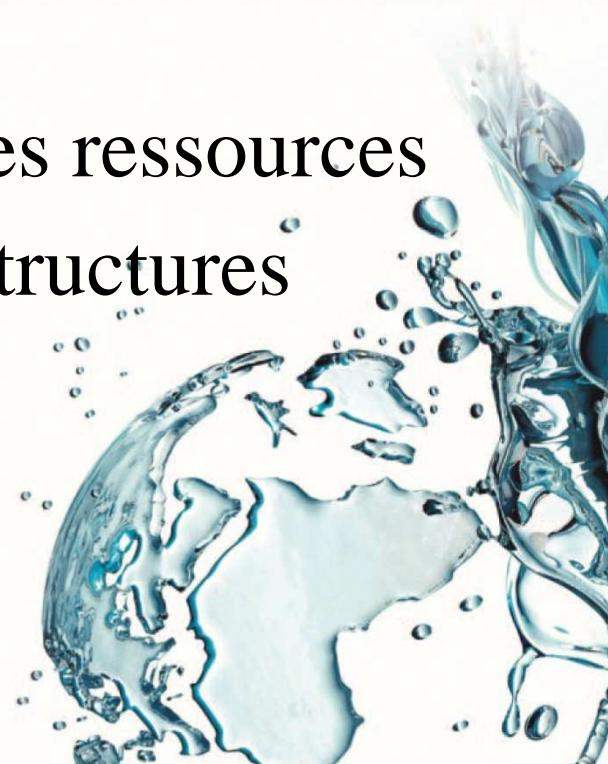
- ✓ Maintien de la proximité / usagers / élus
- ✓ Transferts volontaires des compétences
- ✓ Gouvernance géopartagée
- ✓ Continuité des programmes de travaux
- ✓ Respect des \neq modes d'exploitation



Les objectifs

Mutualisation des potentiels

- ✓ Service à l'utilisateur
- ✓ Unicité du Prix de l'Eau et de l'Assainissement
- ✓ Optimisation de la gestion des ressources
- ✓ Gestion commune des infrastructures
- ✓ Mutualisation de la dette
- ✓ Capacité financière



La création d'EAU47

Modifications statutaires

- ✓ Délibération du Comité fédéral : 1^{er} juin 2011
- ✓ Approbation par les adhérents : été 2011
- ✓ Arrêté préfectoral du 18 novembre 2011
- ✓ Transfert des compétences des 6 syndicats anciennement gérés par la Fédération (206 communes) à compter du 1^{er} janvier 2013



TERritoires sous compétence
SYNDICAT DEPARTEMENTAL
47

CAT DE COCUMONT

CAT DU SUD MARMANDE

CAT DU MAS D'AGENAIS

M. DE CASTELJALOUX

INES AUTONOMES

CAT DE DAMAZAN BUZET

CAT DE XAINTRAILLES - MONTGAILLARD

SYNDICAT DE CLAIRAC CASTELMORON

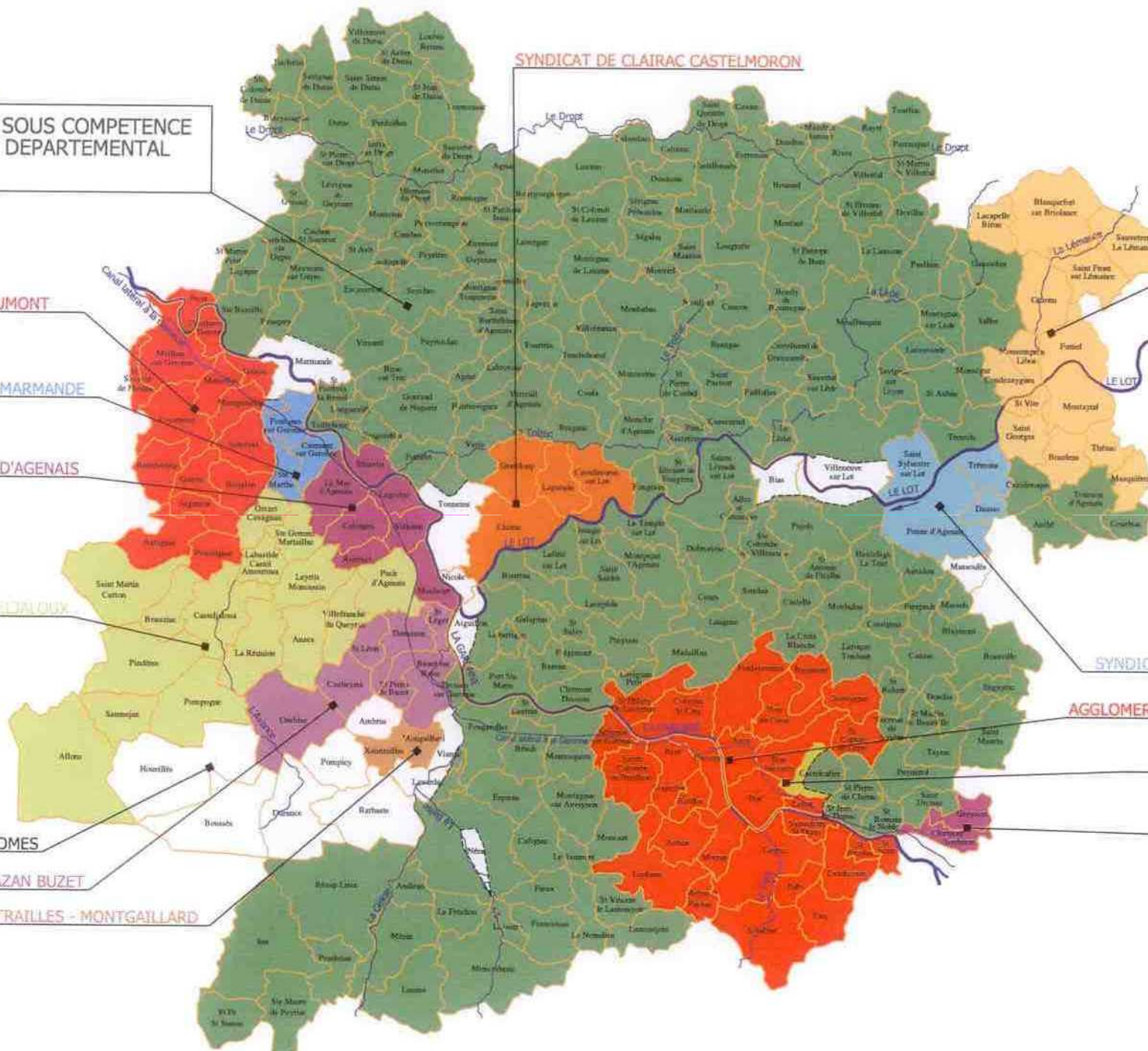
SYNDICAT DE LALE

SYNDICAT DE PENNE SAINT SYLV

AGGLOMERATION D'AGEN

S.I.V.O.M. EST

C.C. DES 2



L'organisation d'EAU47

Niveau territorial

- ✓ Commissions territoriales
- ✓ Vice-présidents territoriaux

Niveau départemental

- ✓ Comité
- ✓ Président
- ✓ Bureau
- ✓ Commissions thématiques



**INSTANCES
DE
PROXIMITE**

Nord de
Marmande

Brame

Nord du
Lot

Sud
d'Agen

Sud du
Lot

Tournon

6 COMMISSIONS TERRITORIALES

**INSTANCES
THEMATIQUES**

**9 COMMISSIONS
THEMATIQUES**

- Finances
- Personnel
- Solidarité
- ANC
- Adhérents sans transfert
- Communication
- Travaux mutualisés
- Administration Générale
- Relation avec les Agglos

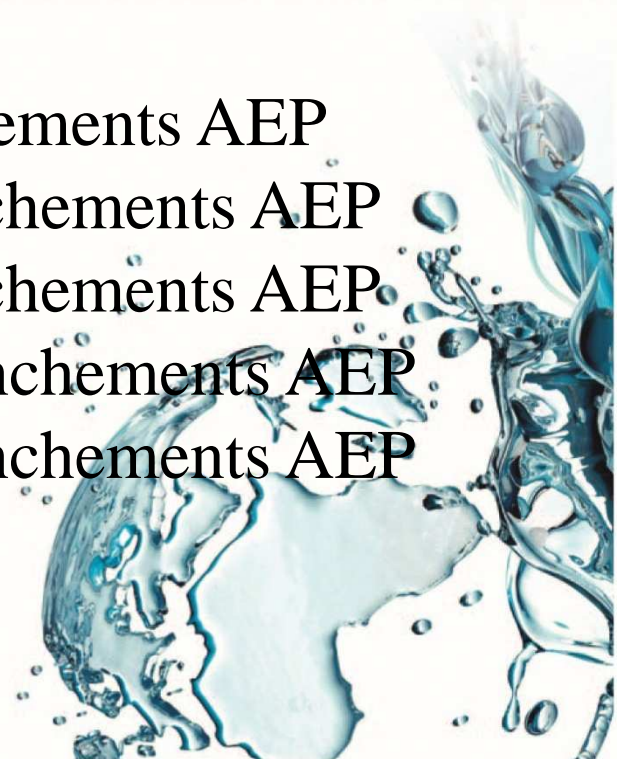
Composition du Comité

Tous les adhérents sont représentés :

1 délégué titulaire
1 délégué suppléant

+

- 1 délégué (et 1 suppléant) si > 1.000 branchements AEP
- 2 délégués (et 2 suppléants) si > 3.000 branchements AEP
- 3 délégués (et 3 suppléants) si > 6.000 branchements AEP
- 4 délégués (et 4 suppléants) si > 10.000 branchements AEP
- 5 délégués (et 5 suppléants) si > 20.000 branchements AEP



Le Prix Unique de l'eau

Sur les territoires (transfert de compétences)

- ✓ Part syndicale : péréquation (Abonnement et m³)
- ✓ Part délégataire : avenants aux contrats
- ✓ Redevance de l'Agence de l'Eau : Prélèvement, Pollution, Amélioration de la collecte
- ✓ Vote lors du Comité syndical du 20 juin 2013 pour une application au 1^{er} juillet

Adhérents (sans transfert)

- ✓ Etude à engager à moyen terme



Les Perspectives

A court terme

- ✓ Prix unique de l'Assainissement (2014)
- ✓ Renforcement des missions d'assistance aux collectivités adhérentes
- ✓ Adhésion de nouvelles collectivités compétentes dans les domaines de l'eau et de l'assainissement

A terme

- ✓ Transferts de compétences
- ✓ Elargissement des compétences

